

Ministère
de l'Intérieur.

Direction

DES

Beaux-Arts.

1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département

Paris, le 14. Juin 1847

175

Monsieur le Directeur, la Cour des Comptes
m'a adressé des observations au sujet d'une
somme de 300^f faisie à l'époque du 30
X^{bre} 1843 sur le s^r. Pollet, Pensionnaire de
l'Académie Royale de France à Rome
dont rien n'indique, dans vos Comptes
postérieurs à cette date, qu'il ait été
fait reprise.

En effet, Monsieur le Directeur,
cette retenue ne se trouve pas portée en
recette aux Comptes de 1844 et suivants,
d'où l'on peut conclure qu'elle n'a pas
été déclarée définitive et que vous en avez
fait ou que vous en ferez la restitution au
s^r. Pollet.

Je vous prie en conséquence de vouloir
bien m'adresser le plus promptement
possible une déclaration constatant la
destination qui a été donnée à la dite retenue,
déclaration que j'aurai à transmettre à
la Cour des Comptes.

Agnez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
Pour le Ministre et par autorisation
Le Maître des Requêtes
Directeur des Beaux-Arts

am

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome

Ministère
de l'Intérieur.

Direction

DES
Beaux-Arts.

1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département

Paris, le 2^e juin 1847

177

Monsieur le Directeur, J'ai reçu, joint à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 avril dernier, le Bordereau récapitulatif des Dépenses de l'Académie royale de France à Rome, du 1^{er} janvier au 31 mars 1847.

Ce bordereau présentant un excédant de dépenses de 1880^f 29^c a été vérifié et la parfaite exactitude en a été constatée. J'en ai en conséquence revêtu de mon approbation.

Agnez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Duval

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome.

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 16 Juin

1846

179

Direction

DES

Beaux-Arts.

1^{er} Bureau

BEAUX-ARTS.

Département

Monsieur le Directeur, j'ai reçu le
Compte Des Recettes et Dépenses de l'Académie
Royale de France à Rome, pendant
l'exercice 1846, présentant un excédant de
Dépense de 1610^{fr} 86^c

Mais l'excédant porté dans ce
Compte de l'Académie Royale compte à 106361. 59
de France à Rome se figurait dans le
Résumé que pour 106331. 59
mmmm

Il en résultait une
différence en moins à la
recette qui ont été déduits
de l'excédant de Dépenses
ci dessus 30. 44 .

mmmm

La somme avancée par le
Directeur de l'Ecole de Rome,
pour solder les Dépenses de
1846, a donc été arrêtée à

1580^{fr} 86^c

Cette somme a été ordonnée au
nom de M. Flury Hérard, Bauguis à Paris,
chargé de la faire rembourser à M. Schnetz,
qui devra adresser un Recu Motivé à M.
Flury Hérard, qui s'en est engagé à le produire
ultérieurement au Trésor.

Je profite de cette occasion pour rappeler
que M. Schnetz n'a pas encore adressé

M. Le Directeur de l'Académie Royale de France
à Rome.

à mon Ministère les pièces comprises sous les
N^{os} 38 et 44, dans son dernier bordereau
de dépenses du 1^{er} jan^{ier} au 31 Dec^{embre} 1846.

Ces pièces font la quittance de 850^{fr} de
M. Cétaz, Pensionnaire architecte, pour frais
de voyage en Grèce et suppléments de pension
en 1846, et la quittance de 600 francs de
M. Paccard, pour frais de retour en France.
Elles sont réclamées avec instance par le
Payeur central du Trésor. Je vous recommande
donc expressément de vouloir bien me les
transmettre dans le plus bref délai.

Agrez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Pour le Ministre et par autorisation

Le Maître des Requêtes,
Directeur des Beaux-arts

Que